



Madame, Monsieur,

Vous trouverez en PJ les documents nécessaires à l'inscription de votre enfant pour l'année scolaire **2025-2026**, concernant :

- **l'accueil périscolaire** (matin, midi et soir),
- **l'accueil de loisirs Chabot** (mercredis et vacances scolaires).

Ces documents sont également disponibles :

- sur le site de la Ville de Saint-Claude (**rubrique Éducation > Accueils de loisirs**),
- ou à la Mairie, au **Service Enfance / Petite Enfance**

Information importante :

En raison de la faible fréquentation des **ateliers du soir pour les élémentaires l'an dernier**, la Municipalité a décidé de supprimer ce temps d'accueil. À partir de la rentrée 2025-2026 un seul accueil sera proposé le soir. Les enfants continueront à bénéficier d'activités adaptées mises en place par les animateurs.

DOCUMENTS D'INSCRIPTION 2025-2026 pour les Accueils de Loisirs
Périscolaire : matin, midi et soir
et Extrascolaire : mercredis et vacances à CHABOT

Documents à consulter et/ou à compléter :

- **Planning des périodes de réservations,**
- **Règlements intérieurs** (périscolaire et extrascolaire) et **tarifs**
- **Fiche de renseignements 2025-2026,**
- **Fiche sanitaire de liaison**, accompagnée :
 - de la liste des vaccins obligatoires,
 - ou d'une copie du carnet de vaccination,
 - ou d'un **certificat de vaccination établi par votre médecin.**

Réservations en ligne via le Kiosque Famille :

Envoyez les documents ci-dessus **par mail** (enfance.jeunesse@mairie-saint-claude.fr) ( *merci d'envoyer des documents scannés, les photos ne seront pas acceptées*).

Une fois le dossier validé, vous pourrez effectuer vos réservations en ligne à partir du **samedi 12 juillet 2025**.





Première réservation, au guichet sur rendez-vous (03.84.41.42.54)

**les : 16, 23 et 30 juillet
et les 18, 19, 20 et 22 août 2025**

Merci de vous présenter au guichet le jour et à l'heure de votre rdv avec :

- ☒ La fiche de renseignements,
- ☒ La fiche sanitaire de liaison,
- ☒ L'attestation d'assurance scolaire / extra-scolaire 2025-2026.

Pour une première inscription merci de fournir également :

- ☒ l'**avis d'imposition 2024** (sur les revenus 2023 du foyer)
- ☒ l'**attestation de paiement des allocations familiales** (pas le quotient)

⚠ Tous les documents devront être **complétés et signés**.

**Le Service Enfance / Petite Enfance
Ville de Saint-Claude**

